

Horizons



Solidaires

**PANORAMA DE LA
STRUCTURATION DES DIASPORAS
EN NORMANDIE DANS LE
DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE**

RAPPORT COMPLET | DÉCEMBRE 2021



4 | Présentation
de Récital en
Normandie



5 | Introduction



6 | Méthodologie

© Pierre Vannoni

© Pierre Vannoni



10 | **Diaspora** ou communauté transnationale ?



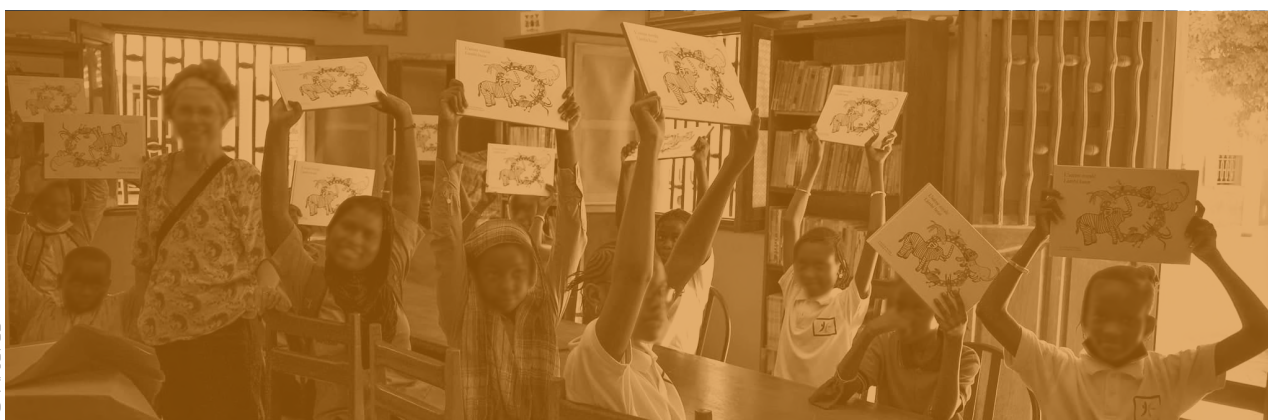
© Hugo Chivard

12 | **Présentation** des associations répertoriées



© Claire Pottier

14 | Profil des associations issues de la diaspora en Normandie



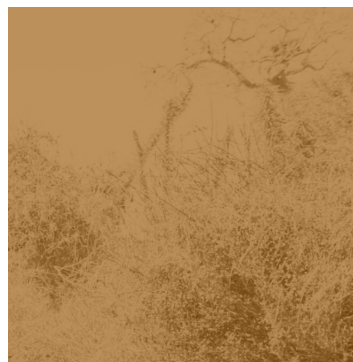
© Artères

19 | Structuration des associations issues de la diaspora en Normandie



© CFSI

24 | Pourquoi les personnes s'engagent ?



© Eau de Coco

25 | Conclusion

26 | Bibliographie

27 | Annexes

Dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD), Horizons Solidaires et 10 autres RRMA français soutiennent les initiatives citoyennes en matière d'éducation au développement au plus proche des territoires.

Le programme RECITAL, ou Renforcer l'Éducation à la Citoyenneté Internationale sur nos Territoires par une Approche Locale des ODD, est porté en France par la Conférence interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et mis en oeuvre par Horizons Solidaires dans l'ensemble des départements Normands.

Il s'agit avant tout de mobiliser les territoires en faveur des Objectifs du Développement Durable, à travers les multiples acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationales (associations -y compris celles issues des diasporas-, collectivités locales, universités, établissements publics, acteurs économiques et autres).

Cette mobilisation passe par :

1. le renforcement des actions d'éducation à la citoyenneté via le financement et l'accompagnement des porteurs de projets. Concrètement nous avons mis en place un appel à idées de 2020 à 2021 pour soutenir des projets multi-acteurs d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) en Normandie.

2. l'innovation en matière de public touché, de méthodes et de démarches multi-acteurs des projets portés sur les territoires et enfin,
3. l'observatoire des acteurs et des pratiques pour favoriser la capitalisation et l'essaimage des bonnes pratiques.

Pour rappel, l'ECSI "a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun-e à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. [...] (Elle) est ainsi une démarche : éducative, politique et émancipatrice."

C'est dans le périmètre de l'observatoire des acteurs et des pratiques d'ECSI en Normandie que nous avons donc mené cette étude, afin d'avoir un regard plus complet sur les acteurs de notre territoire et leurs motivations à s'engager dans la² coopération et la solidarité internationales.



© Agence Française de Développement

1. En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

2. AFD (2021), "Renforcer l'engagement citoyen pour la transition écologique, solidaire et démocratique en France et dans le monde à horizon 2030", P. 5.

L'étude « *Panorama de la structuration des diasporas en Normandie* » intervient dans le cadre du programme Récital mené par Horizons Solidaires sur la période 2020-2021.

Issu du fruit d'une réflexion engagée en 2018 par les différents Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, Récital vise à redonner une dimension locale aux Objectifs de Développement Durable par la mise en valeur d'initiatives locales ayant pour but d'atteindre ces derniers.

L'étude s'intéresse aux structures dont un ou plusieurs membre(s) décisionnaire(s) sont issus d'une diaspora et vivent en France depuis plusieurs années. Nous n'avons pas retenu dans le périmètre de notre étude les structures à vocation religieuse ni les associations étudiantes, à l'exception des associations réalisant des projets de solidarité internationale. Notre objectif initial était de ne pas prendre en compte non plus les associations n'ayant aucun membre issu d'une diaspora ou les associations composées d'un seul membre non décisionnaire issu d'une diaspora, toutefois étant le profil des associations basées en Normandie, nous les avons finalement intégrées à notre analyse.

À travers cette étude, il s'agit de savoir comment les diasporas s'organisent et s'engagent dans des actions de solidarité internationale sur leur territoire. De cette question découlent trois objectifs spécifiques :

1. *Identifier les organisations issues de diasporas présentes en Normandie ;*
2. *Analyser les différentes formes d'engagement des diasporas ;*
3. *Questionner l'ancrage des diasporas sur leurs territoires ; Sont-elles isolées ou bien développent-elles des relations avec d'autres acteurs du territoire ?*

Les cinq départements normands (Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime) sont couverts par l'étude.



© CFSI

1. Revue de la littérature

Nous avons réalisé des recherches approfondies sur les associations des diasporas en Normandie dans plusieurs catalogues en ligne : celui de la bibliothèque universitaire de Caen, de Rouen, du Havre ainsi que le catalogue du SUDOC. Le catalogue SUDOC est une base de données bibliographique nationale pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Il constitue un point d'accès centralisé aux ressources documentaires disponibles dans les 3000 bibliothèques membres des réseaux SUDOC.

Ces recherches ont été analysées à partir des mots-clés suivants : « *migration Normandie* », « *migrations Normandie* », « *diaspora Normandie* », « *diasporas Normandie* », « *immigration Normandie* ».

Nous avons trouvé deux thèses en lien avec la thématique :

1. GASSAMA El Had, *La Dette originelle : analyse des ressorts de la solidarité des immigrés Sénégalais en France avec leur pays à travers le don, l'engagement et l'entrepreneuriat*, sous la direction de Philippe Chanial, 2018.
2. DIOP, Aminata, *Genre, migration, stratégies d'acquisition de pouvoir et espace personnel : les expériences de femmes ouest-africaines à Rouen*, sous la direction de Jean-Luc Nahel, 2018.

Notons toutefois le rapport de Christophe Daum, « *Typologie des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration* »¹ (OSIM), paru en 2000. Il souligne notamment que la plupart des communautés immigrées en France sont impliquées dans la solidarité avec le pays d'origine.

Il fait l'inventaire au niveau national de 720 OSIM et entreprend une « *enquête directe* » auprès d'associations auxquelles est soumis un questionnaire. 105 sont exploitables. Il répartit les OSIM en **6 aires** :

1. *la région du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal)*
2. *l'Afrique de l'Ouest hors région du fleuve Sénégal*
3. *l'Océan Indien (Madagascar et les Comores)*
4. *le Maghreb*
5. *l'Asie du Sud-Est*
6. *les Caraïbes (Haïti essentiellement)*

Sur l'ensemble des associations inventoriées, ce sont les associations du Fleuve Sénégal qui sont les plus nombreuses (291) suivies par celle d'Afrique (273) puis de l'Océan Indien (101), du Maghreb (30), de l'Asie (18) et des Caraïbes (5).

L'ancienne Haute-Normandie est la sixième région comptant le plus d'associations répertoriées (13) après l'Ile-de-France, la Lorraine, le Nord-Pas-de-Calais, la région PACA et Rhône-Alpes. En effet, la très grande majorité des OSIM est concentrée en Ile-de-France (559 sur un total de 718), soit les trois-quarts. En ex-Haute-Normandie, les associations issues du fleuve Sénégal sont les plus nombreuses (7), suivies par celle du Maghreb (4). Les associations du fleuve Sénégal sont principalement basées en Ile-de-France et en ex-Haute-Normandie. En ex-Basse-Normandie, il n'y a qu'une association d'Afrique répertoriée.

¹ Daum Christophe (2000), « *Typologie des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration* », Groupe de recherches et d'études Migrations et transformations sociales.

Sur la base de 568 OSIM, il propose une typologie des types d'associations.

1. **Associations professionnelles** : Leur émergence est relativement récente, puisqu'elles apparaissent autour de 1995. Dans cette catégorie, nous rangeons une série de OSIM qui sont constituées par des professionnels d'un secteur précis (fréquemment le domaine de la santé, par exemple l'Association des médecins et personnels de santé africains en France).
2. **Associations communautaires** : Elles sont parmi les associations les plus anciennes, puisque créées dans le tournant des années 1980. Autre caractéristique, elles concernent principalement les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, hors zone du fleuve Sénégal. Elles regroupent soit sur une base de type ethnique (Associations des Bantous de France), soit sur la base de l'installation dans une même région de ressortissants d'un pays donné (Association des Béninois de la région Rhône-Alpes). Leur forte représentation s'explique par le fait que de nombreux immigrés établis dans l'une ou l'autre des régions françaises ont visé à regrouper leurs compatriotes.
3. **Associations culturelles** : Elles apparaissent dans le champ de la solidarité internationale autour de 1992. Ces associations parfois organisées autour de la référence à un groupe ethnique pourraient relever du second type (Association culturelle berbère). Mais leurs pratiques, essentiellement orientées vers des échanges culturels, incitent à les différencier de ce groupe.
4. **Associations d'appui** : Elles sont créées en moyenne vers la fin 1992. Ces OSIM regroupent en général des compétences

spécifiques et/ou des aspirations communes, et apparaissent plus être le fait de personnes d'origine urbaine, mais non exclusivement. Elles proposent alors différents services à leurs membres ou à des groupements de ressortissants du pays concerné.

5. **Associations de femmes** : Principalement constituées par des femmes originaires du continent africain ou comoriennes, elles constituent une nouveauté. En effet, le nombre d'associations de femmes immigrées a été reconnu comme conséquent, mais il s'agit plus généralement d'associations de proximité dont les objectifs regardent l'intégration de leurs membres et des enfants.

6. **Associations de jeunes** : Elles sont les plus récemment créées (année médiane : 1997). Leur seul intitulé ne permet pas de les identifier de façon certaine. Par exemple, plusieurs associations villageoises (cf. plus bas cette définition) maliennes sont intitulées « association des jeunes du village de », ceci correspondant à l'historique des créations (les cadets par opposition aux aînés), et non à leur composition... Dans certains cas, elles sont le fait de jeunes originaires d'une région donnée : Comores, Vallée du fleuve Sénégal. Dans quelques autres, elles regroupent des jeunes de plusieurs nationalités qui s'intéressent au pays d'origine de l'un d'entre eux.

7. **Associations villageoises** : Elles sont massivement présentes pour ce qui est des immigrés du bassin du fleuve Sénégal (257 ont été identifiées) et leur constitution remonte alors aux débuts des années quatre-vingts. Fait significatif du dynamisme de ces dernières, le mouvement de création continue puisque nous rencontrons dans l'enquête directe plusieurs d'entre elles récemment constituées. En seconde position, viennent les ressortissant-es de l'Océan indien et particulièrement les Comoriens, avec un

mouvement assez ancien également (année médiane de création pour ces derniers : 1990).

8. **Associations régionales** : Elles sont créées autour de 1993 en année médiane. Deux sous-types se rencontrent. Dans le cas de communautés peu nombreuses en France, les ressortissants d'une même région peuvent avoir préféré créer une association unique afin d'unir leurs efforts. C'est notamment le cas des ressortissants de l'Afrique centrale, situation inverse de celle des associations villageoises ; c'est aussi le cas pour deux associations maghrébines. Autre cas de figure, les regroupements d'associations villageoises sont nombreux, particulièrement pour les immigrés du fleuve Sénégal.

9. **Associations nationales** : Elles sont parmi les plus anciennes (année médiane : 1991), et concernent toutes les aires d'origine hormis, pour ce qui est de notre inventaire, les immigrés originaires du continent asiatique. Il s'agit bien ici d'associations regroupant de façon exclusive les ressortissants d'un pays donné, indépendamment du fait qu'elles possèdent, ou non, des antennes dans différentes villes ou régions de France. La référence au national concerne donc bien les pays d'origine. L'Amicale des Béninois de France, le Haut Conseil des Comoriens de l'étranger... en sont quelques exemples.

10. **Fédérations** : Elles sont créées fin 1995. Elles peuvent impliquer les ressortissants d'un pays particulier (Immigration, développement, démocratie pour le Maroc, Fédération des associations de la communauté camerounaise en France), ceux d'une zone géographique à cheval sur plusieurs pays (Réseau des associations pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal pour le Mali, la Mauritanie et le Sénégal), voire une entité sous-régionale (Fédération nationale des associations franco-africaines, Coordination des Associations de Solidarité Africaines). Ces structures s'inscrivent dans la revendication d'une reconnaissance des OSIM par les autres acteurs de la solidarité internationale, dont les pouvoirs publics.

Enfin, deux autres informations issues de ce rapport font écho à notre propre étude : **pour plus de la moitié de leurs projets, les financements sont issus des cotisations des membres des OSIM** et ces dernières font preuve d'une grande méconnaissance des institutions de la solidarité internationale.

2. Constitution d'un répertoire

Nous avons réalisé un répertoire comprenant : le nom de l'association, son statut (active, inactive, dissoute, indéfini), ses coordonnées (numéro de téléphone, adresse mail, adresse postale), le nom de la personne référente, sa fonction, la description de l'association (son objet), sa date de création et le type de structure (association locale, OSIM, ONG).

Nous avons constitué ce répertoire en consultant les rubriques « Vie associative » des villes d'Hérouville-Saint-Clair et de Caen pour le Calvados ; de Flers, d'Alençon, de l'Aigle, d'Argentan, de la Ferté-Macé, pour l'Orne ; de Vernon, Bernay, Evreux, Louviers, Val-de-Reuil,

pour le département de l'Eure ; du Havre, de Rouen pour la Seine-Maritime et enfin de Cherbourg-en-Cotentin et de Saint-Lô dans pour la Manche. Nous l'avons complété en sollicitant le réseau associatif normand (Cimade, Asti, collectifs de soutien aux droits des étrangers). Ce répertoire peut être consulté sur demande, auprès d'Horizons Solidaires.

3. Enquête quantitative

Nous avons réalisé un questionnaire en ligne que nous avons envoyé à l'ensemble des associations répertoriées. Cet envoi par mail obtenant peu de retours, nous avons appelé chacune des associations (et souvent plusieurs fois) pour leur proposer de répondre au questionnaire, soit plus tard en leur envoyant le questionnaire, soit directement avec nous. Ce questionnaire (voir en annexe) s'organise en plusieurs parties : 1. Présentation de l'asso-

-ciation ; 2. Appartenance à un réseau (régional, national ou international) ; 3. Les membres de l'association ; 4. Les actions locales ; 5. Les actions à l'étranger ; 6. Deux questions sur les politiques de coopération internationale et une dernière question sur les raisons de l'engagement.

47 associations (sur 160) ont complété le questionnaire.



DIASPORA OU COMMUNAUTÉ TRANSNATIONALE ?

1. Qu'est-ce qu'une Diaspora ?

Du grec *spiro*, « je sème », le terme de diaspora évoque, outre la dispersion à partir d'un territoire, l'organisation à distance d'une communauté vivant dans plusieurs pays et maintenant des liens.

L'existence d'une identité collective se réalise autour de la mémoire de l'exil et d'un héritage culturel ou religieux, mais aussi d'un sentiment d'appartenance en lien avec un territoire.² Michel Bruneau, dans son article *Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale* définit la notion de diaspora ainsi : « Il s'agit d'un groupe social qui se pense comme tel, en fonction d'une identité qui se définit par rapport à des liens familiaux, communautaires, religieux, linguistiques et économiques, mais aussi par rapport à un arrachement au lieu ou territoire d'origine à la suite d'un traumatisme plus ou moins brutal (exil, refuge). Ce groupe se trouve en position minoritaire et politiquement dominée dans les sociétés dans lesquelles il s'est installé. Il s'est organisé en réseaux de natures diverses (entrepreneurs, familiaux,

religieux, culturels, politiques) qui l'installent dans la durée, voire la longue durée. Il entretient des relations avec un ou des Etats-nations et tend à revêtir une forme transnationale. Son identité est un construit sans cesse repris et reformulé en fonction des influences plus ou moins fortes des sociétés d'accueil ou d'installation et de la société de départ ».

Une diaspora entretient à distance des relations avec d'autres groupes, installés dans d'autres pays mais qui se réclament de la même identité.

Une diaspora est confrontée au double problème de son intégration dans plusieurs Etats-nation et de la conservation de son entité transnationale dans un grand nombre d'Etats-nations. Elle se réfère donc à une origine commune qui s'appuie sur la constitution ou la reconstitution d'une mémoire collective à travers des productions savantes (comme les travaux des historiens et des sociologues, les productions littéraires et artistiques) mais également courantes – cela concerne les pratiques alimentaires, religieuses, linguistiques ou sur la vie associative.

2. Wihtol de Wenden Catherine (2016), "Atlas des migrations"

3. Bruneau Michel (2009), « Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale »

2. La notion de communauté transnationale

Elle renvoie à des communautés composées d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territo-

riales, religieuses, linguistiques). Ces réseaux transnationaux relient pays d'origine et pays de résidence, favorisant la participation des immigrés à la vie des deux espaces nationaux. « *Le transnationalisme fait du pays d'origine un pôle d'identité, du pays de résidence une source de droits et du nouvel espace transnational un espace d'action politique associant ces deux pays et parfois d'autres encore* ». ⁴ La dimension associative, organisationnelle en réseaux est fondamentale.

La diaspora est davantage liée à la nation et/ou à l'Etat-nation d'origine. « *L'appartenance à une diaspora suppose une conscience identitaire qui se réfère à une entité nationale, à une culture et/ou à une religion alors que l'appartenance à une communauté transnationale se situe souvent à l'échelle locale d'une communauté ou d'une micro-région du pays d'origine, qui vit et se développe en symbiose avec la communauté de ses migrants dans un ou plusieurs pays d'installation. Cette notion se situe davantage dans le champ des rapports postcoloniaux de domination du capital mondialisé, entre Etats centraux et Etats périphériques pourvoyeurs de main d'œuvre* ». ⁵

Le rapport au territoire n'est pas le même non plus : la diaspora suppose un ancrage très fort dans le territoire d'installation et une coupure nette avec le territoire d'origine, qui est le plus souvent compensé par la création de lieux de mémoire. Dans les espaces transnationaux, cette coupure n'existe pas. La famille mène une existence parallèle entre deux ou plusieurs Etats-nations. Dans une communauté transnationale, seul existe vraiment le lieu d'origine vers lequel l'individu est tout entier orienté alors que son lieu d'installation est plus ou moins provisoire, perçu comme un lieu de passage mais jamais comme un lieu d'investissement personnel, de re-territorialisation.

4. Kastoryano Riva (2000), « Immigration, communautés transnationales et citoyenneté », p.353-359

5. Bruneau Michel (2009), « Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale », p. 29-42.





PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS RÉPERTORIÉES

Pour cette étude, nous avons commencé par élaborer un répertoire constitué de quelque 150 structures associatives que nous pensions être composées, en tout ou partie, de personnes issues de l'immigration. Ce répertoire a ensuite évolué au fil des entretiens, des contacts téléphoniques et des recherches pour arriver à une base de données affinée.

1. Vitalité des associations

Au 30 octobre 2021, nous avons donc répertorié 156 associations. Nous avons ensuite décidé de les classer par statut de “vitalité”, en fonction de leur niveau d'activité et de la récence de leurs dernières actions. Une association peut ainsi être soit active – si elle a mené des actions au moins une fois depuis 2019 (y compris en 2019) ; soit inactive – si aucune action n'a été

Active	80
Inactive	20
Dissoute	4
Indéfini	51
TOTAL	155

recensée depuis 2019 ; dissoute ou avoir un statut indéfini – si aucune trace d'action récente n'a été retrouvée (sur internet ou autres plateformes) sans pour autant avoir la preuve d'une dissolution. Ce choix de retenir 2019 comme année charnière s'est fait dans l'optique de ne pas catégoriser comme inactive des associations ayant été impactées par la pandémie du Covid, sans pour autant avoir la volonté d'arrêter leurs activités.

En l'état, le répertoire affiche donc 80 structures actives, 20 structures inactives et 51 ayant un statut indéfini.

Les quatre associations restantes ont été dissoutes.

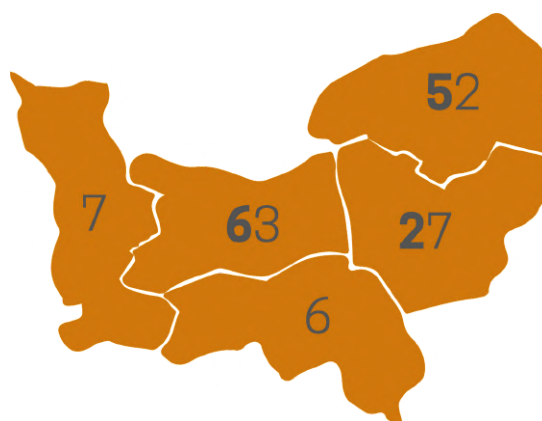
2. Répartition géographique

La localisation est une autre donnée répertoriée pour l'ensemble des 156 associations. Nous avons ainsi classé ces associations par ville et par département d'appartenance. Une majorité d'entre elles (41%) se trouvent en Seine-Maritime et dans le Calvados (33%). Quant aux autres départements, à l'image de la répartition démographique en Normandie, nous y avons répertorié moins d'associations (17% dans l'Eure et 4% dans l'Orne et la Manche).

S'agissant des villes, on note une très forte présence d'associations à Hérouville-Saint-Clair, qui se distingue clairement des villes de Caen, Le Havre et Rouen, bien que moins peuplée. C'est également le cas de la ville de Val-de-Reuil.

Hérouville-Saint-Clair
Caen
Le Havre
Rouen
Val-de-Reuil

35
19
17
14
13



Répartition des associations issues des diasporas par département

Avant de poursuivre sur le déroulement de ce rapport, une attention particulière doit être portée aux 47 structures ayant répondu au questionnaire et grâce auquel nous avons pu obtenir des renseignements fiables et actualisés sur la situation de ces associations, par l'intermédiaire de leur-s représentant-e-s. Ainsi, 38 répondants font partie des associations dites actives, tandis que 9 autres sont pour le moment inactives pour diverses raisons (l'une d'entre elles étant l'essoufflement de la base bénévole). S'agissant de leur répartition géographique, celle-ci s'est faite plus ou moins dans les mêmes proportions que pour les associations répertoriées avec une large représentation des associations basées dans le Calvados et la Seine-Maritime et une présence moins importante dans les trois autres départements. Il faut toutefois noter que nous avons réussi à obtenir au moins une réponse au questionnaire dans chacun des départements.





LE PROFIL DES ASSOCIATIONS ISSUES DE LA DIASPORA EN NORMANDIE

Sur la base du questionnaire, nous allons maintenant tenter de dessiner le profil de ces associations plutôt méconnues. Qui sont les membres de ces associations ? Depuis quand sont-elles structurées ? Quelles actions mènent-elles en Normandie et à l'étranger ? Autant de questions que nous allons maintenant aborder sur la base des réponses qui nous ont été fournies via le questionnaire.

En préambule de ce profil, il est intéressant de noter qu'il n'existe pas nécessairement de lien entre la constitution de l'association et son identité. En effet, si 82% des répondants déclarent que leur association a été créée par des personnes issues de l'immigration, seules 23 associations (51%) affirment se définir comme une association issue de la diaspora. Par opposition, 13 associations ne se définissent pas de la sorte, et 11 ne savent pas définir clairement si elles appartiennent ou non aux associations issues de la diaspora. Ces chiffres interrogent donc sur le terme de diaspora, qui semble revêtir un caractère symbolique, si ce n'est identitaire ou politique, que certaines associations ne sont vraisemblablement pas prêtes à embrasser.

1. Types d'associations

Nous l'avons vu plus haut, le rapport de Christophe Daum, *Typologie des Organisations de solidarité internationale issues de l'immigration*, paru en 2000, propose une classification des associations issues de la diaspora. Nous avons donc décidé à titre comparatif de reprendre cette même classification pour les associations normandes constituant notre répertoire. Ainsi, Christophe Daum recensait une majorité d'associations villageoises (51%), d'appui (13%) et régionales (10%) sur les 568 OSIM françaises observées à l'époque. Du côté des OSIM normandes, la tendance semble être légèrement différente. Si les associations d'appui sont plutôt bien représentées (16%),

TYPE D'ASSOCIATION	NORMANDIE (2021)	FRANCE (2000)
Communautaire	15.4	7.2
Culturelle	28.3	2.1
D'appui	16.7	13.7
De femmes	3.8	2.2
De jeunes	7.7	1.5
Nationale	0.6	5.1
Professionnelle	0	3.1
Régionale	5.8	10.2
Villageoise	9	51.5
Fédération	0	35.7
Jumelage	2.5	0

Valeurs en pourcentage

les associations villageoises et régionales le sont beaucoup moins (respectivement 5 et 9% des associations). A contrario, on retrouve davantage d'associations culturelles (28%) et communautaires (15%).

2. Portrait des membres des associations

S'agissant de leur constitution, les 47 associations ayant répondu au questionnaire affichent un nombre médian de 20 bénévoles (certaines associations ayant jusqu'à 200 bénévoles quand d'autres n'en comptent que 3). Un tiers de ces bénévoles étant en moyenne âgés de moins de 30 ans. Quant à la parité dans les instances dirigeantes (bureaux et conseils d'administrations), elle semble plutôt respectée avec une moyenne de 5 hommes pour 4 femmes. Lorsque l'on interroge les associations sur la nature des membres qui les composent, 19 d'entre elles répondent être composées principalement de personnes immigrées et françaises. 11 répondent être composées principalement de personnes immigrées et 9 principalement par des personnes françaises. Enfin, 8 d'entre elles sont composées en majorité de personnes françaises issues de l'immigration.

3. Ancienneté des associations

Pour ce qui est de l'ancienneté des associations, leur création remonte en moyenne à 2005, soit 16 ans d'ancienneté. 18 ont effectivement été créées entre 2000 et 2009, et seulement 9 avant le deuxième millénaire. Parmi les 13 associations créées après 2016, aucune ne l'a été après 2019, témoignant ainsi du coup d'arrêt qu'a constitué la pandémie du Covid-19 pour les associations. Cette statistique est d'ailleurs consolidée lorsque l'on s'attarde sur la date des dernières actions de ces associations (en France et à l'étranger), seules 14 associations ayant repris leurs activités en 2021.

4. Budget et financement des associations

En termes de budget, 32 associations (soit plus des deux tiers) ont un budget inférieur à 5.000 €, alors que seules 3 ont un budget supérieur à 50.000 €. Ces données traduisent le caractère plutôt précaire de ces structures qui subsistent, pour 92% d'entre elles, principalement grâce aux dons et cotisations de leurs membres. C'est déjà ce que Christophe Daum avait observé dans son rapport de 2000. Les subventions d'origines publiques et les recettes liées à la vente de produits (artisanat, repas) étant les deuxième

Moins de 5 000 euros	32
Entre 5 000 et 10 000 euros	4
Entre 10 000 et 50 000 euros	8
Plus de 50 000 euros	3

et troisième sources de financement pour 40% des répondants, tandis que seules 10% font appel au secteur privé et que 3% bénéficient du soutien de bailleurs internationaux, réputés pour la complexité de leurs mécanismes et donc largement inabordables.

5. Zones d'intervention

Parmi les associations recensées, 37 agissent à l'étranger, 40 en Normandie et 30 œuvrent à la fois

en Normandie et l'étranger. C'est cette dualité qui caractérise donc principalement les associations issues de la diaspora et qui est d'ailleurs revendiquée par les associations dites OSIM (Organisations de Solidarité internationales issues des Migrations), à travers la formule « *Ici et là-bas* ». Une dualité d'action qui relève davantage d'une force en ce qu'elle leur permet de s'engager pour une solidarité locale, en Normandie, et dans des actions de développement dans les pays d'origine. À noter toutefois, que certaines associations agissent dans des pays indépendamment de l'origine de leurs membres.

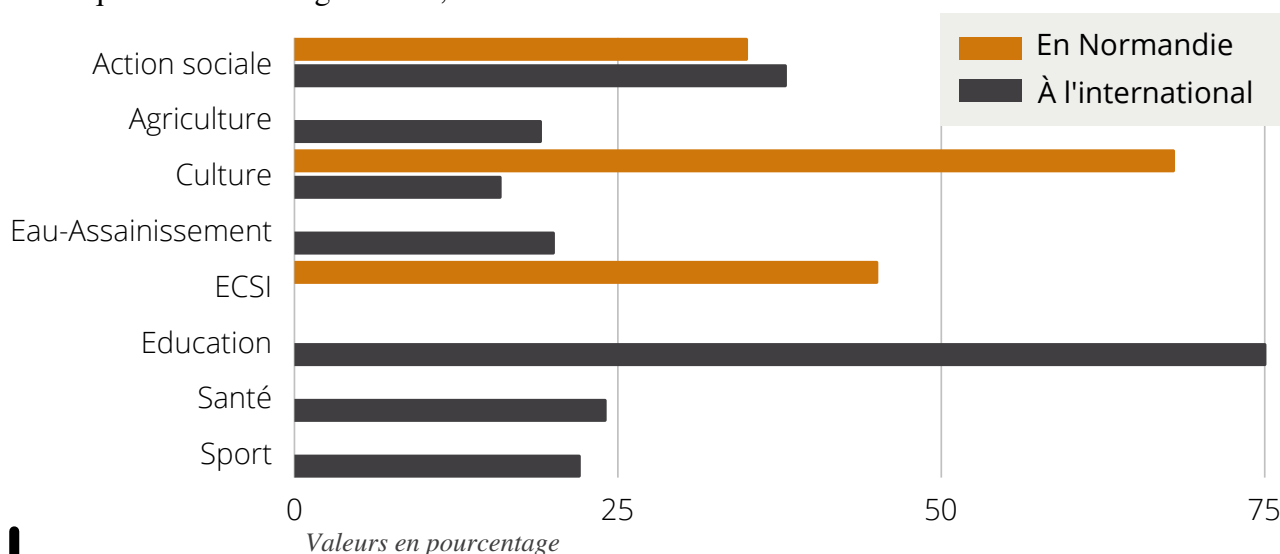
51% des associations agissant à l'étranger le font en Afrique de l'Ouest (30% au Sénégal), 18% en Afrique Centrale (principalement au Cameroun), alors que seules trois associations agissent respectivement en Europe (Pays-Bas, où l'Association culturelle Normandie Roumanie a développé un partenariat avec une école de La Haye) et en Asie (Cambodge et Vietnam).



6. Types d'action

Si de manière générale certains domaines d'activité comme l'action sociale, la culture et l'éducation font partie des types d'action les plus fréquents (respectivement 35, 68 et 23% des associations ayant répondu au questionnaire), il existe néanmoins quelques variations entre les projets ayant lieu en Normandie et ceux ayant lieu à l'étranger. En effet, les actions menées en France relèvent davantage du social et de la culture, alors que les actions à l'étranger sont plus variées et vont également relever de domaines plus techniques comme l'agriculture, l'accès à

l'eau et à l'assainissement ou encore la santé. Concrètement, si l'on retrouve principalement l'organisation d'événements, conférences et autres expositions ainsi que des actions d'entraide entre ressortissants en Normandie, les actions vont plutôt tourner autour de l'envoi de matériel éducatif ou de santé, l'installation ou la construction d'équipements et infrastructures de santé, d'éducation ou hydrauliques lorsqu'il s'agit d'intervenir dans les pays d'origine des membres des associations.



À titre de comparaison, dans les années 2000 les associations semblaient déjà privilégier les actions de santé et les actions éducatives.⁷ En effet, 37 d'entre elles (38%) menaient des actions médicales, et 14 (14,5%) agissaient pour l'éducation de base.

Les actions mises en place par les associations issues de l'immigration s'insèrent dans une perspective plus globale. Elles contribuent, volontairement ou pas, à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. Ces 17 objectifs ont été fixés par les Nations Unies pour la période 2015 à 2030, comme un chemin à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et durable pour toutes et tous. « *Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, à la dégradation de l'environnement ou à la paix et à la justice. Ils sont interconnectés entre eux* ». Entre autres, les actions mises en place par les associations

recensées contribuent particulièrement l'atteinte des objectifs 3 (Bonne santé et bien-être), 4 (Éducation de qualité), ou encore 10 (Inégalités réduites).

L'objectif 3, a par exemple pour cible de « *faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable* ». Or, nous l'avons vu, 15% des associations recensées ont des actions dans le domaine de la santé, telles que la prise en charge du handicap, la collecte et l'envoi de matériel médical ou encore la construction de centres de santé. L'objectif 4 lui, est particulièrement visé par les actions et événements culturels ou les actions éducatives. En France, cela se traduit par exemple par des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales (12 OSIM ont participé à un projet soutenu dans le cadre de l'Appel à Idées « *Agir en*

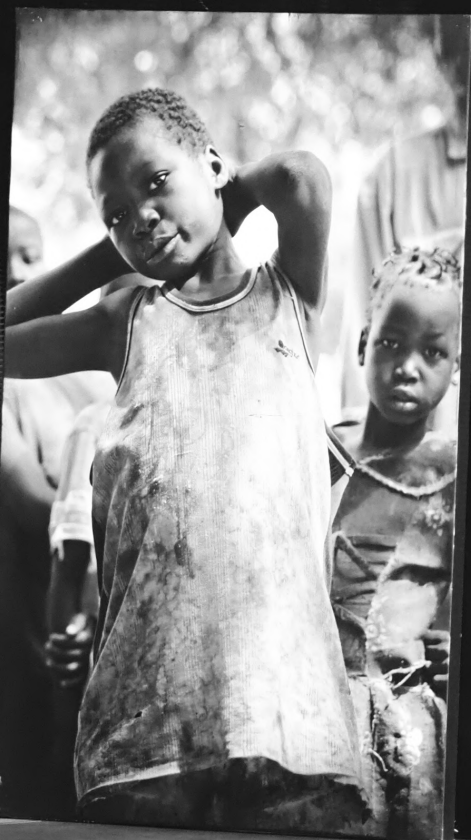
7. Christophe Daum, Compte-rendu final. Typologie des Organisations de solidarité internationales issues de l'immigration, Groupe de recherches et d'études Migrations et transformations sociales, 10/01/2000.



Normandie pour la solidarité internationale et les 17 Objectifs de Développement Durable »). À l'étranger, il s'agit plutôt de projets impliquant la construction de salles de classes ou l'envoi de matériels scolaires. Il est cependant important de noter que la collecte et l'envoi de matériel scolaire ou de santé ne représente pas nécessairement une solution durable et ne saurait s'envisager qu'en

compléments de solutions locales lorsqu'elles ne suffisent pas à elles-mêmes ou qu'aucune autre alternative abordable n'est disponible. Une vision que semble partager la majorité des structures interrogées, mais qu'il convient de garder à l'esprit dans un objectif de développement durable et autonome des populations locales.

© Pierre Vannoni



IV. LA STRUCTURATION DES ASSOCIATIONS ISSUES DE LA DIASPORA EN NORMANDIE

Après être revenu sur l'histoire des Organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM), on s'intéressera aux types de partenariat établis par les associations ayant répondu au questionnaire puis à leur connaissance des politiques de coopération internationale pour terminer sur leur appartenance à des réseaux ou des fédérations.

1. Historique des Organisations de solidarité internationale issues des migrations en France

Claire Vincent-Mory travaille sur la présence des « *migrants* » dans les réseaux d'acteurs de la coopération au développement. Dans un article paru en 2020, elle et Cécile Lavergne s'intéressent aux processus de reconnaissance des OSIM et s'interrogent sur l'invisibilité de ces associations. En effet, depuis le début des années 1980, le milieu français de la coopération internationale est traversé par des demandes de reconnaissance de la part d'associations « *issues des migrations* ». Cette partie reprend des extraits de ces deux articles.

Les OSIM sont des associations fondées et animées par des personnes ayant immigré en France, vivant pour la plupart dans une situation économique, sociale et administrative stable. Si toutes mènent - ou envisagent de mener - des projets de développement dans le territoire dit d'origine d'un ou plusieurs de leurs membres, elles sont très hétérogènes en matière de vie associative, de thématiques d'action, mais aussi de profil sociologique et de trajectoire migratoire de leurs membres.

La définition officielle des OSIM est « asso-

ciation à but non lucratif constituée par des personnes d'origine immigrée et ayant tout ou partie de leurs activités tournées vers la solidarité avec le pays d'origine ».

L'histoire des OSIM

En 1981, l'abrogation du titre IV de la Loi de 1901 permet aux personnes de nationalité étrangère de fonder et de diriger des associations françaises. Dès cette date, de nombreuses organisations composées de ressortissants d'origine étrangère, notamment issus d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, se créent et sont déclarées en Préfecture. Parmi celles-ci, un certain nombre mène des actions de solidarité dans les régions d'origine de leurs membres. Il s'agit pour la plupart de financement collectif de petites infrastructures rurales, de projets de développement agro-pastoraux ou d'adduction d'eau. Sur de nombreux aspects, ces actions s'apparentent largement aux projets de solidarité internationale menés par les autres acteurs associatifs de la coopération française. Cependant, l'égalité juridique entre acteurs de la solidarité (issus ou non des

migrations) ne suffit pas. De nombreuses demandes de reconnaissance de la part de ces associations se font entendre dès les années 1980, mais celles-ci sont énoncées par des individualités plutôt que par des organisations et ne font l'objet ni d'une sémantique commune, ni d'une identification collective de la part des associations issues des migrations.

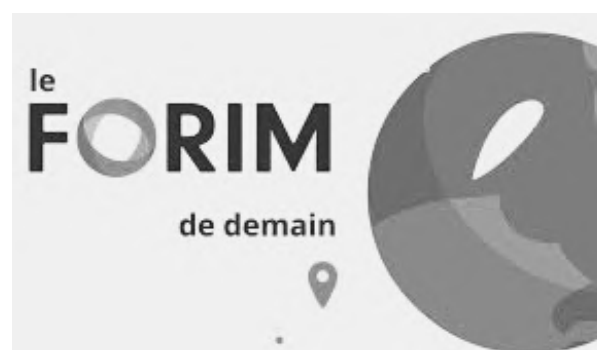
Deux types de revendications sont exprimés : tout d'abord, les associations issues des migrations souhaitent bénéficier de l'ensemble des dispositifs institutionnels de soutien aux acteurs de la solidarité internationale, notamment financiers. Ensuite, les OSIM ont le sentiment de ne pas parvenir à s'émanciper de la tutelle des ONG spécialistes des questions migratoires, qui demeurent les traductrices et les porte-voix des causes défendues par les associations de migrants.

La réponse des institutions publiques françaises aux demandes de reconnaissance a pris une forme ambiguë. La Commission Coopération Développement crée en 2002 un fonds spécifique et provisoire, nommé Programme d'appui aux OSIM (Pra-OSIM). Celui-ci est pensé comme un outil d'intégration et d'insertion sociale, destiné à favoriser un rattrapage des associations de migrant-es par un dispositif temporaire de soutien financier, de formations, de suivi et de valorisation des projets.

La création du FORIM

Le FORIM, créé en mars 2002, constitue une seconde réponse aux revendications de redistribution et de reconnaissance de la part des associations françaises issues des migrations. Initialement bâti pour assurer la gestion du Pra-OSIM, le FORIM a également pour mission de favoriser l'amélioration des compétences techniques des associations et de

mettre en place un observatoire chargé de l'amélioration de la connaissance publique de ce milieu associatif invisible, et de la valorisation de ses actions. Il devient, aux yeux des pouvoirs publics, le représentant et le porte-parole des associations françaises issues des migrations. Son existence répond au souhait de l'acteur public d'avoir un interlocuteur unique pour dialoguer avec des acteurs jusque-là invisibles et qu'il peinait à saisir. Ainsi créé autour d'un fonds spécifique et temporaire dédié à une catégorie invisibilisée et minorisée d'acteurs, le FORIM présente toutes les caractéristiques d'un outil de reconnaissance des associations de migrant-es porteuses de projets de développement Nord/Sud.



La régionalisation du FORIM

Les premières tentatives de déploiement en région ont été infructueuses, et la décentralisation du FORIM n'a pas été immédiate. Après un premier échec en 2001, la construction d'acteurs collectifs régionaux dédiés au développement porté par les migrant-es s'opère en Rhône-Alpes en 2007, puis en Nord-Pas-de-Calais en 2009. À l'heure actuelle, 18 ans après la naissance du FORIM, 8 collectifs COSIM existent en France, avec toutefois un dynamisme inégal.

Les diasporas du fleuve Sénégal comme référence

L'analyse de la composition de l'espace

associatif diasporique (y compris en Normandie) nous force à constater la prééminence des acteurs issus des diasporas africaines, en particulier ouest-africaines et sahéliennes. La géographie des appartenances des acteurs migrant-es du développement ne correspond ni à la géographie de l'immigration française des années 1980 à 2000, ni à la géographie post-coloniale. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la forte présence des acteurs issus de la diaspora africaine dans cet espace. L'une des plus convaincante nous paraît être la survisibilité – paradoxale – de ces acteurs et les relations qu'elles entretiennent avec le monde associatif, institutionnel et académique depuis la fin des années 1980. Objets de nombreux travaux de recherche et d'une attention médiatique particulière autour des luttes des sans-papiers et victimes de stigmates, les acteurs associatifs issus des migrations sahéliennes obtiennent une visibilité toute particulière. Dans ce contexte, un consensus s'établit autour de l'idée que les associations d'immigrés des villages de la vallée du fleuve sont non seulement incontournables, mais qu'elles constituent également un cas unique, soutenant ainsi la représentation de l'exceptionnalité de la figure sahélienne de « *l'immigré, agent de développement* ». [...]

En outre, les Sahéliens n'ont pas le monopole des initiatives de développement. Des travaux

attestent de la fondation importante d'associations dédiées au développement des villages d'origine, dont les caractéristiques sont proches de celles des associations villageoises de la vallée du fleuve Sénégal que nous avons décrites, notamment en Turquie, au Portugal ou encore en Arménie. Le cas des migrants de la vallée du fleuve, devient l'étalon à partir duquel sont interrogées, comprises, jugées, toutes les autres initiatives de solidarité transnationales portées par des groupes d'étrangers depuis le sol français.

Ainsi, le processus de reconnaissance des associations de migrant en France s'est distingué par la volonté de renverser le stigmatisme associé à la figure du « migrant » dans l'espace médiatique et politique, et de favoriser une égale visibilité et audibilité des composantes de l'espace de la coopération. La mise en forme puis la promotion d'un discours de valorisation des initiatives associatives migrantes s'accompagne de la création du sigle administratif et associatif « OSIM » pour les désigner. Ce dernier vise à renouveler le vocabulaire péjoratif associé aux personnes issues des migrations, tout en insistant sur leur proximité avec le commun des associations françaises de développement qui sont à cette même période désignées par le sigle administratif « OSI » (Organisation de solidarité internationale).



© Hugo Chivard

2. Comment les associations des diasporas s'organisent-elles en Normandie ?

Les partenariats

Les associations normandes ayant répondu au questionnaire agissent majoritairement en partenariat avec d'autres structures, que ce soit pour des projets en France ou à l'étranger. En effet, 65% d'entre elles affirment agir avec des partenaires pour leurs actions en France, et ce chiffre passe à 76% lorsqu'il s'agit de projets à l'étranger.

Parmi ces partenaires, on retrouve le plus souvent d'autres associations présentes sur le territoire (en Normandie comme à l'étranger), mais également des établissements scolaires (notamment les universités normandes ou des écoles de village) ou des collectivités qui ont souvent un fort lien de proximité avec les associations de leur territoire. Quelques associations font mention de partenaires économiques privés (la Saur, Véolia, Rotary, dont le rôle relève souvent du soutien financier...) et culturels (médiathèques et autres bibliothèques).

Une nuance doit cependant être apportée quant à la notion de « *partenaires* ». En effet, l'étude ne permet pas de jauger de la qualité du partenariat. Elle n'apporte malheureusement aucun élément de contexte sur l'ancienneté du partenariat, la fréquence des relations entre les partenaires, ou encore la répartition des rôles entre ces derniers. S'agissant de partenariat, l'étude réalisée par Horizons Solidaires sur les fondements de la coopération et de la solidarité internationales en Normandie met en avant le caractère essentiel que revêt la réciprocité. Celle-ci permet, par une définition précise des besoins de chacun des partenaires en amont des projets, de ne laisser pour compte aucune des parties et de les faire progresser mutuellement en tirant avantages de leurs forces et spécificités.

Lorsque l'on demande aux associations comment leur est venue l'idée des actions qu'elles mettent en place à l'étranger, 46% d'entre elles répondent que l'idée est venue suite à des échanges avec des personnes du pays où intervient l'association. Une très faible part (8%) déclare avoir eu ces idées à la suite de projets réalisés par un-e ressortissant-e du même pays, projet ayant alors servi de source d'inspiration pour l'association. Les deux mis bout à bout forment une légère majorité des associations recensées, mais cela démontre également que toutes les associations ne sont pas nécessairement sensibles aux enjeux de la réciprocité.

Une (non) connaissance des politiques de coopération internationale

De plus, si certaines associations font mention d'un partenariat avec leur municipalité d'attache, elles sont une majorité (57%) à n'avoir pas connaissance des politiques de coopération internationale menées en Normandie au niveau régional, départemental ou municipal. Parmi les quelques exemples de politiques et program-

-mes de coopération normandes nommées, on peut par exemple citer la coopération décentralisée entre Hérouville-Saint-Clair et Ahfir (Maroc), ou la coopération décentralisée entre la Région Normandie et la Région Atsinanana (Madagascar), mais aussi celle entre le département de la Seine-Maritime et la Province du Bam au Burkina Faso. Notons toutefois que cette méconnaissance s'avère globalement réciproque. En effet le fonction-

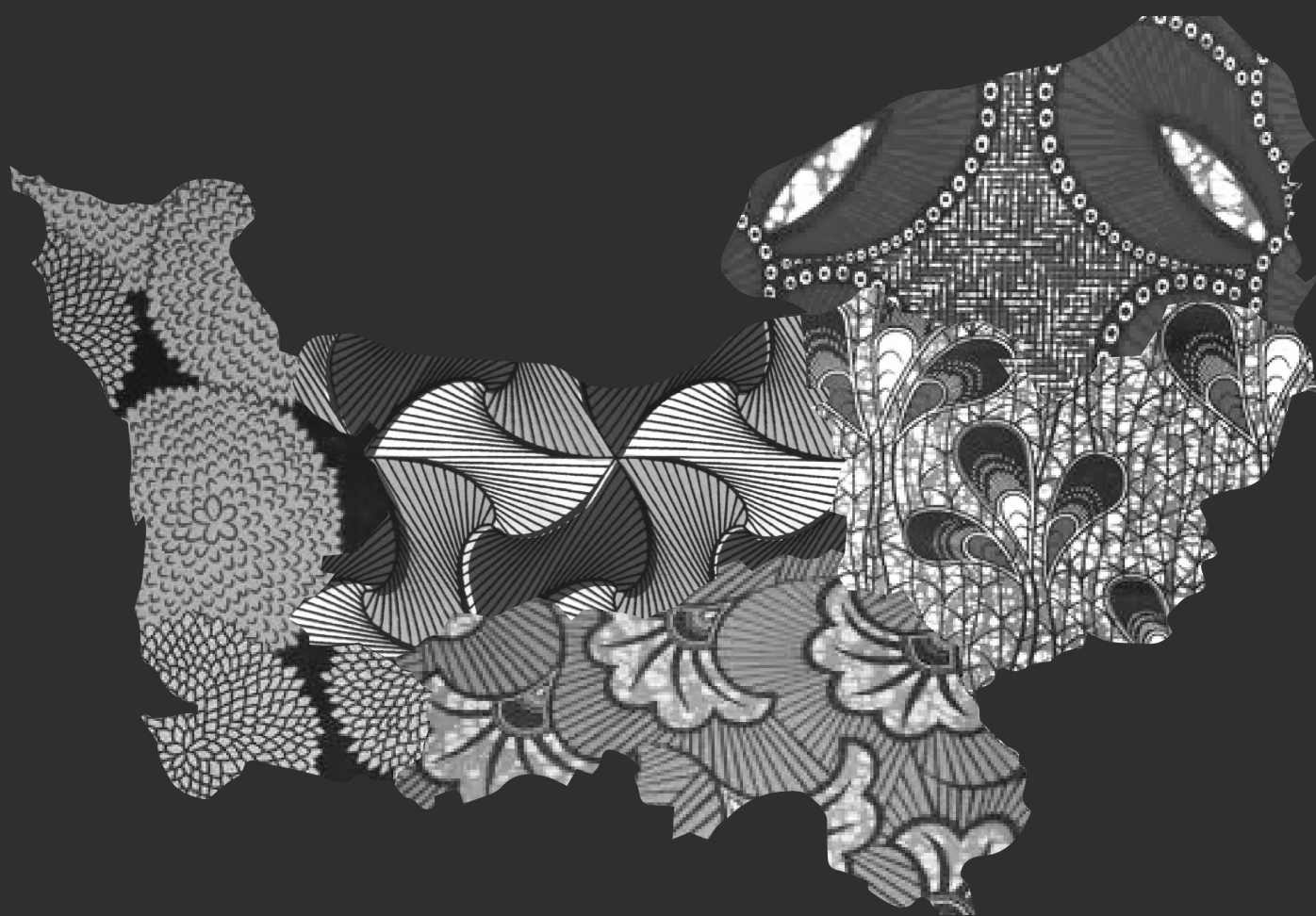
nement ou l'existence même des associations de solidarité internationales issues des migrations sont largement méconnues du grand public, des associations traditionnelles et des institutions. Chacun évoluant en vase plus ou moins clos, parallèlement à l'autre.

Appartenance à un réseau et/ou une fédération

Ces associations ne sont donc pas nécessairement isolées, comme le laisse penser leur faible visibilité. 47% de ces dernières font d'ailleurs partie d'un réseau ou d'une fédération. Parmi ces réseaux, sont notamment cités le Réseau Sans (réseau d'ECS), le Collectif et Réseau des Associations de la région Havraise (CERASIH), le COSIM Normandie, Horizons

Solidaires, le Réseau des associations africaines du Havre et le Réseau des associations d'étudiants du Havre, COLAS SUR Rouen (collectif des associations africaines de l'université de Rouen).

Ce chiffre est toutefois à relativiser puisque 53% des associations n'ont pas indiqué faire partie d'un réseau ou d'une fédération. Ce qui peut s'interpréter d'au moins deux façons. Soit ces dernières agissent effectivement de manière isolée, soit elles n'agissent qu'entres pairs et de façon et informelle. Dans les deux cas, les raisons les poussant à agir de la sorte sont multiples. On peut aussi entendre la volonté de rester indépendant, de rester à une échelle très locale ou de ne pas forcément voir l'intérêt d'appartenir à un réseau.



V. POURQUOI LES PERSONNES S'ENGAGENT ?

Les motivations d'un engagement associatif sont éminemment subjectives en ce qu'elles dépendent souvent de l'histoire des personnes à qui l'on posera cette question. Le rapport avec la solidarité et l'engagement se développe bien souvent au fil des expériences que l'on vit et ne peut donc se limiter à des cases préétablies.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de consacrer une dernière question libre dans notre questionnaire pour mieux saisir les subtilités de ces engagements. Comprendre pourquoi les personnes décident de créer ou d'intégrer une association et de réaliser des projets de solidarité internationale nous paraît être la dernière étape pour compléter cette étude sur la structuration des diasporas en Normandie.

Pour récupérer l'essence de ces propos, nous avons donc utilisé la technique du nuage de mot qui nous permet ainsi de soustraire de la masse les mots apparaissant de façon récurrente. Le concept est simple, plus le mot apparaît dans le texte, plus sa place sera importante dans le nuage.

À partir de là, plusieurs lectures sont possibles. On peut relever pêle-mêle les différents mots, ou bien tenter de classer ces mots par groupes en fonction de leur sens. En choisissant la deuxième option, il est selon nous possible de dégager 4 catégories de mots.

La première regroupe 4 mots relevant du champ de la géographie sociale (pays, communauté, ville et monde). Ces derniers reflètent la multiplicité des échelles auxquelles les OSIM opèrent. La deuxième est également composée de 4 mots et reprend des verbes d'action. On retrouve par exemple les mots aider, partager, connaître, montrer et



faire, qui traduisent l'altruisme de leur démarche, ainsi que leur volonté d'agir. La troisième est relative aux motifs (besoin, sens et projet). Il renvoie à la démarche des associations et à leur attention de s'assurer de la cohérence de leurs projets et de la concordance avec les besoins exprimés. La quatrième quant à elle est dédiée davantage aux cibles et bénéficiaires (jeunes, prochain, femmes). Ces cibles, bien qu'elles soient ressorties en majorité, ne représentent en réalité qu'une partie des bénéficiaires ciblés par les OSIM normandes. Cela nous permet cependant de voir qu'une priorité est donnée au public des jeunes et des femmes, répondant ainsi à leurs besoins d'émancipation.

Enfin, un mot nous semble être le connecteur, le pont, entre toutes ces catégories. Il s'agit du lien. Un lien de confiance entre les partenaires, de solidarité avec les bénéficiaires, un lien de continuité entre les projets et de cohérence vis-à-vis des moyens employés.

Pour conclure, soulignons que le paysage normand de la solidarité est composé à la fois de personnes françaises, de personnes françaises issues de l'immigration mais également de personnes immigrées.

Ce rapport visait à étudier la structuration des « *diasporas* » et il semble que ce mot ne fasse pas nécessairement l'unanimité dans le contexte normand. En effet, presque la moitié des associations ne se reconnaissent pas dans cette appellation ou ne sait ce à quoi cela renvoie.

La difficulté à se reconnaître comme une association « *de la diaspora* » peut s'expliquer par « *la permanence de l'idéal républicain universaliste, radicalement opposé à toute forme de reconnaissance d'identités d'ordre ethnico-national, qui peuvent apparaître comme communautaristes* » (Cécile Lavergne et Claire Vincent-Mory, 2020). En d'autres termes, il apparaît assez nettement que les associations se reconnaissant comme issues d'une diaspora, ou comme OSIM, sont généralement composées de personnes convaincues et engagées dans ce qui pourrait s'apparenter à du militantisme. Certaines associations, pourtant composées majoritairement de personnes issues de l'immigration ne se considèrent pas nécessairement comme « *associations de diasporas* ». D'autres à l'inverse se revendiquent comme telles bien que les personnes issues des diasporas soient en minorité dans leurs instances. Ce qui confirme l'idée que les notions d'engagement militant et de conviction sont inhérentes à la notion de diasporas et à leur structuration.

À défaut d'utiliser le vocable de « *diaspora* », sans doute trop connoté, peut-être faudrait-il plutôt parler de migrants internationaux. Ces derniers, selon Michel Bruneau, entretiennent des liens avec deux types de territoires : ceux d'où ils sont partis et ceux de leur installation ou de leur transit. Ils se réfèrent, d'un côté, à l'Etat-nation dans lequel ils sont installés, dans lequel ils vivent et, de l'autre, celui d'où ils viennent. Cette dernière définition fait écho de façon évidente aux engagements des OSIM « *ici (en Normandie) et là-bas (dans leur pays d'origine)* ».

Un autre constat est que l'association, en tant qu'organisme, ne semble pas être une fin en soi mais plus un espace de rassemblement ou un média utilisé pour faire corps entre ressortissant-es d'un même pays ou d'une même zone géographique. Certaines de ces associations assument d'ailleurs ce caractère informel et privilégient le bouche-à-oreille à la publicité. L'informalité des actions rend alors très complexe, voire impossible, la tâche d'identification des actions menées par ces structures pour toute personne extérieure. L'analyse des valeurs portées par les associations issues des migrations nous a permis de mieux saisir ce qui motivait ces personnes, individuellement ou collectivement, à s'engager dans la solidarité internationale. Bien que très variées dans leur sens et leur formulation, ces motivations sont le plus souvent partagées et complémentaires. Elles constituent ainsi un terrain fertile pour tisser des liens entre ces structures et former un front plus visible et porteur d'une voix unie.

Cette étude, par son format et son rayonnement local, se veut un support de réflexion et de discussion. Espérons que les éléments présentés dans ce rapport nourrissent les échanges et permettent une meilleure compréhension du microcosme des associations de solidarité internationale issues des migrations en Normandie.

Remerciements.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participant-es à cette étude pour leur implication, leur transparence, le précieux temps qu'ils et elles ont bien voulu nous accorder à travers les entretiens, questionnaires, réunions, mails...

Merci également aux partenaires qui ont bien voulu soutenir ce travail en nous accordant les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

L'équipe de rédaction,
Camille Gourdeau, Hugo Chivard

BRUNEAU Michel (2009), « *Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale* », in Geneviève Cortes et Laurent Faret, *Les circulations transnationales*, Armand Colin, 2009.

DAUM Christophe (2000), « *Compte-rendu final. Typologie des Organisations de solidarité internationales issues de l'immigration* », Groupe de recherches et d'études Migrations et transformations sociales, 10/01/2000.

Horizons Solidaires (2021), « *Fondements de la coopération et de la solidarité internationale en Normandie* ».

Horizons Solidaires, « *Appel à idées : Agir en Normandie pour la solidarité internationale et les 17 ODD* », Consultable sur : <https://www.horizons-solidaires.org/recital/appel-a-idees/>

KASTORYANO Riva (2000), « *Immigration, communautés transnationales et citoyenneté* », Revue internationale des sciences sociales, n°165, 2000.

LAVERGNE Cécile, VINCENT-MORY Claire (2020), « *Les ambiguïtés de la reconnaissance. Le cas de luttes de visibilité des Organisations de solidarité internationales issues des migrations (OSIM)* », Terrains/Théories, 11, 2020.

Organisation des Nations Unies, « *17 Objectifs pour sauver le monde* ». Consultable sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

VINCENT-MORY Claire (2021), « *Inclure les diasporas ? Le cadrage de la représentation des acteurs migrants de la coopération au développement, en, France et en Italie* », Etudes de la Chaire Diasporas Africaines, n°5/2021

WIHTOL DE WENDEN Catherine (2016), « *Atlas des migrations* », Autrement, 2016.

ANNEXE 1. Participant·es au Comité de Pilotage

Horizons Solidaires

Baury Jacqueline Zaynab Tera
Béville Gilles Hugo Chivard
Michèle Hébert

Anordie

David Saunier Annie Berger
Sophie Castellane Camille Gourdeau

Ville de Rouen

Zohra Amimi

Cosim Normandie

Camille Lovenou

GRDR

Marie Baba

ANNEXE 2. Liste des structures ayant répondu au questionnaire

ACAME KAKANDA

Agis, note, innove

Amicale Africaine des Femmes de Val-de-Reuil

Amicale des Guinéens de Normandie

Amicale des Tchadiens de Normandie

Amitié Banounou

Amitié Hérouville - Ahfir

Amitié Madagascar Normandie

Amitié Solidarité Tikhvine

Apprenons à exploiter la terre (Casamance)

Arteres

Association contre les parasitoses infantiles au Sénégal

Association culturelle Normandie Roumanie

Association de la Communauté Congolaise de Normandie

Association des aides Djazaïr

Association des Amis du Village de Tmamna

Association des étudiants Mauritaniens au Havre

Association des femmes ressortissantes de Sémmé

Association des jeunes ressortissants de Dembencane

Association des Nigériens de Rouen

Association des Ressortissants de Danthiady en France

Association des Sénégalais de Basse-Normandie et amis

Association Ismaël Dakyo Isanaba

Association socio-culturelle Algérienne de l'Université du Havre

Association Solidarité Partage des Femmes Maliennes de l'Eure

Association transafricaine Amitié Africaine

Baobab pour la Coopération et le Développement

Codeveloppement Kribi-Ouistreham

Comité de Jumelage-coopération La Ferté-Macé/Savoigne (Sénégal)

Coopérative Afrika

D-Codes

Enfant Camer

FLMPI.MA Section Normandie

Fleursdesiles61

Help Us Christ

Ilinden 1903

Kiamvu - Le Pont

Les amis de Goma

Les Amis du Maroc en Cotentin

Logacité

Masawat - C'est-à-dire Égalité

Ndigbo Solidarité Association

Nigerian Association in Caen

Organisation des Ressortissants de Moudéry

Qua na pomme cannelle Vietnam

Réseau Eau de coco

Sierra Leone Association Normandie

QUI PEUT ADHÉRER ?

Les collectivités, les associations, les établissements d'enseignement, les hôpitaux, les entreprises, les particuliers [...] qui sont situés en Normandie et mènent des actions de coopération et de solidarité internationales et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

POURQUOI ADHÉRER ?

Pour affirmer des valeurs de solidarité. Horizons Solidaires est un réseau dédié à la solidarité internationale, à l'aide au développement, à la coopération décentralisée et plus largement à la coopération internationale. Y adhérer c'est cheminer avec d'autres structures partageant ses valeurs. Une charte existe, que vous pouvez consulter ici. Vous rejoindrez ainsi un réseau pluri-acteurs de 90 adhérents : collectivités locales, associations de solidarité internationale et établissements publics et privés.

Au delà de l'affirmation de valeurs solidaires, en adhérant à Horizons Solidaires :

- L'ensemble de vos salariés ou bénévoles a un accès gratuit à toutes nos formations.
- Votre structure peut bénéficier d'un accompagnement rapproché sur la recherche de financements et/ou l'appui au montage de vos projets (plusieurs rendez-vous si vous le souhaitez) ainsi qu'un appui à la réalisation de vos outils de communication (sans adhésion, vous bénéficiez seulement d'un premier conseil par téléphone ou en rendez-vous).
- Vos actions sont valorisées à travers nos outils de communication et en particulier notre site internet, véritable centre de ressources.

COMMENT ADHÉRER ?

Vous pouvez nous contacter directement par mail ou téléphone, ou en vous rendant sur la page « *Adhésion* » de notre site internet : horizons-solidaires.org



Le 1901, Maison des associations
8 rue Germaine Tillion
14 000 Caen



contact@horizons-solidaires.org



02 31 84 39 09

PRÉSENTATION D'ANORDIE

L'association Anordie-Mémoires, cultures, migrations a pour but de faire connaître l'histoire de l'immigration en Normandie et de documenter les phénomènes migratoires contemporains. Elle s'intéresse aux héritages de l'immigration à travers les histoires personnelles, familiales, ou collectives et leurs empreintes sur les contextes urbains et ruraux en Normandie. Elle vise également à sensibiliser aux enjeux de diversité culturelle et à apporter des connaissances et des outils pour lutter contre les discriminations et les inégalités. C'est une structure de recherche, de formation et de sensibilisation.



contact@anordie.org

Etude réalisée avec le soutien de



RRMA®
Conférence Interrégionale



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT